

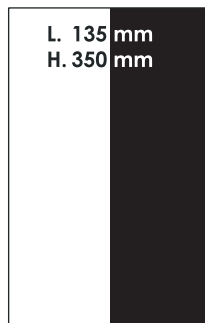
## Formats

### Formats Standards

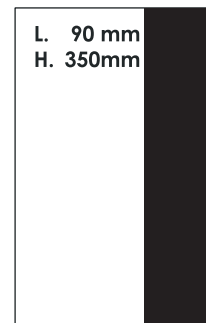
#### Formats plein papier en mm + 5 mm de débord



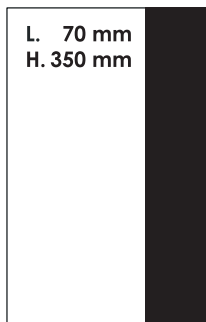
Page



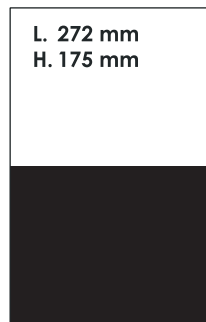
1/2 Page Hauteur



1/3 Page Hauteur



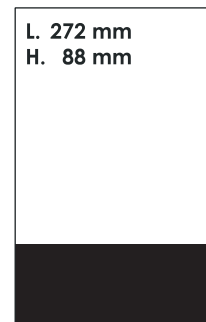
1/4 Page Hauteur



1/2 Page Largeur



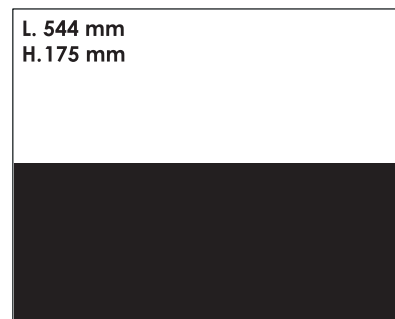
1/3 Page Largeur



1/4 Page Bandeau



Double Page



Double 1/2 Page

# Spécifications techniques

## ELEMENTS A FOURNIR

- PDF HD 1.3 normalisé ou certifié à 1.4 sur CD-Rom.
- Epreuve couleur numérique contractuelle issue du fichier (même date, même heure).
- L'envoi de l'épreuve est **IMPÉRATIF**. En son absence, aucune réclamation ne pourra être faite sur la reproduction, et notre responsabilité ne pourra être engagée

## REMISE DES ELEMENTS

4 semaines avant parution

## IMAGES

- Les images doivent être traitées à 300 dpi
- Images en CMJN ou simili
- Pour les images en quadri, il est indispensable d'effectuer du retrait sous couleurs. En aucun cas, la superposition des 3 couleurs et du noir, dans les parties les plus foncées des images, ne doit dépasser les 280%.

## SEPARATION QUADRI

- Taux d'encre: 280 % max
- Profils de séparation :  
Nous vous recommandons d'utiliser les profils suivants :

**Coated Fogra 39** pour les annonces de couv

**Coated Fogra 45** pour les autres annonces.

## TEXTES

- Eviter les textes trop maigres et corps trop petit dans les noir au blanc et aplats couleur.

## TRAITEMENT QUADRI DES IMAGES N&B

- Les images doivent être traitées en stabilisation avec un léger soutien des 3 couleurs (30% maximum pour chacune des couleurs dans les forces).  
En aucun cas les images doivent être traitées en quadri (UCR), très difficiles à équilibrer.

## GENERALITES

### MENTIONS LEGALES

**En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux mentions obligatoires**

- La Loi Toubon, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.
- Les mentions sanitaires (Loi Evin)
- La mention «photographie retouchée» conformément au décret n° 2017-738 du 4 mai 2017 relatif aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée. Mis en application au 01.10.2017.

### Pas de couleurs PANTONE ni de tons directs

**Nommer le fichier, avec au moins le nom de l'annonceur**

- Nous vous conseillons des blanc tournant de 20 mm minimum pour pallier à la contrainte mécanique en dos piqué en cas de forte pagination.
- Prévoir 10 mm minimum pour la ligne de bloc

### Plus d'informations

[http://www.maury-imprimeur.fr/\\_Files/ccmaury.pdf](http://www.maury-imprimeur.fr/_Files/ccmaury.pdf)

[http://www.maury-imprimeur.fr/\\_Files/photograv.pdf](http://www.maury-imprimeur.fr/_Files/photograv.pdf)

## CONTACTS TECHNIQUES

Isabelle NASSOY

01 87 39 75 43

inassoy@lesechosleparisien.fr

ou [print.magazines@lesechosleparisien.fr](mailto:print.magazines@lesechosleparisien.fr)

Adresse de livraison

Les Echos Le Parisien 5-7, rue Nélaton 75015 Paris